



CONSEIL COMMUNAL

Mardi 10 décembre 2019 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

L'URGENCE SERA SOLLICITEE POUR LE POINT SUIVANT:

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION ET DES LOISIRS

CULTURE

61.1. (U) Pôle muséal Les Bateliers: conventions

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE D'UNE CONSEILLERE ET D'UN CONSEILLER

68.4. "Les souffleurs de feuilles mortes: néfastes à plusieurs titres" (Mme C. Halut, Conseillère communale Ecolo)

68.5. "Une zone de basse émission à Namur?" (M. T. Warmoes, Chef de groupe PTB)